
L'Afrique en questions n°13

« Hollande l'Africain » ?

La politique africaine de la France à la croisée des chemins

Interview de Yves Gounin

Hélène Quénot-Suarez
Aurore Loste
Septembre 2012

« Hollande l'Africain » ?

La politique africaine de la France à la croisée des chemins

Contexte

Tout comme ses prédécesseurs, François Hollande n'a pas manqué à la promesse de « rompre » avec la « Françafrique »¹. La modernisation de la politique africaine française du passé, souvent jugée néocolonialiste, est cependant une tâche difficile. Il s'agit non seulement de rompre les liens de dépendance croisés entre la France et l'Afrique mis en œuvre par des réseaux économiques, politiques et militaires officiels ou officieux, mais, également, de « changer le regard français sur l'Afrique »².

Cette rupture avec la Françafrique a été promise par tous les exécutifs depuis l'élection de François Mitterrand. Pourtant, les changements ont été difficiles à mettre en place. La promesse de François Hollande peut-elle être tenue ? En 1981, à son arrivée au pouvoir, la gauche annonça également l'application d'une logique et d'une morale nouvelles dans la politique africaine de la France, dont Jean-Pierre Cot, ministre délégué à la Coopération de mai 1981 à décembre 1982, semblait être le garant jusqu'à ce que la « realpolitik » s'impose³. Nicolas Sarkozy a lui aussi souhaité une rénovation de la relation franco-africaine, qui s'est effacée sous l'effet

¹ 58^e des 60 engagements de François Hollande dans le projet électoral du Parti socialiste : « Je développerai la relation de la France avec les pays de la rive sud de la Méditerranée sur la base d'un projet économique, démocratique et culturel. Je romprai avec la Françafrique en proposant une relation fondée sur l'égalité, la confiance et la solidarité. Je relancerai la Francophonie. »

² Interview de François Hollande du 27 mars 2012 dans Afrik.com : <http://www.afrik.com/article25144.html>

³ La nomination de Jean-Pierre Cot annonçait la fin de la « Françafrique » jusqu'à ce que sa démission augure le retour d'une politique africaine plus conservatrice et favorable au maintien de relations privilégiées entre la France et son pré-carré. La politique africaine de François Mitterrand fut dès lors, et jusqu'à la fin de son mandat, marquée par des réseaux de diplomatie parallèle. Voir à ce propos un article de *l'Express* paru, à vif, lors de la démission de Jean-Pierre Cot (http://www.lexpress.fr/actualite/monde/afrique/l-ecart-de-jean-pierre-cot_498726.html), ainsi qu'un article de Michel Abhervé pour *Alternatives Économiques* (<http://alternatives-economiques.fr/blogs/abhervé/2012/05/21/pascal-caffin-sur-les-traces-de-jean-pierre-cot/>)

d'une politique interventionniste⁴ et de la rupture avec une partie des opinions publiques africaines et une large part de l'intelligentsia provoquée par le discours de Dakar.

Quatre mois après son investiture, François Hollande suscite en Afrique à la fois espoir et attentisme. Le projet socialiste pour l'Afrique défend une profonde rénovation de la relation France-Afrique⁵. Pour la mettre en œuvre, la politique africaine du nouveau gouvernement devra rompre avec le sarkozysme tout en se démarquant du lourd héritage mitterrandien. Le « changement » annoncé verra-t-il le jour en Afrique ? Les socialistes en ont-ils les moyens ? Quelle forme prendra cette rupture ?

Yves Gounin, Conseiller d'État et auteur de La France en Afrique : le combat des Anciens et des Modernes⁶ analyse les relations franco-africaines à travers la sociologie de ses acteurs. Il oppose les Anciens – qui défendent une relation privilégiée entre la France et l'Afrique – et les Modernes – qui prônent la normalisation de cette relation. Nous lui avons demandé un éclairage sur les premières orientations de la politique africaine de la France sous la présidence Hollande.

⁴ Voir à ce sujet un article de Tobias Koepf, « Les interventions militaires de la France en Afrique – Quelles leçons à tirer de la présidence de Nicolas Sarkozy ? », in. Thierry de Montbrial, Philippe Moreau Defarges (dir.), *RAMSES 2013 – Gouverner aujourd'hui ?*, Dunod, Paris, septembre 2012, pp. 178-181.

⁵ Voir à ce sujet un essai de Thomas Mélonio proposant de nouvelles orientations de la politique africaine française en vue des élections présidentielles de 2012. L'auteur, alors délégué Afrique du Parti socialiste lors de la publication de l'essai, est aujourd'hui Conseiller adjoint d'Hélène Le Gal à la « cellule Afrique » de l'Élysée. Véritable plaidoyer pour une réforme profonde de la relation franco-africaine, cet essai, qui est considéré comme le programme pour l'Afrique du Parti socialiste, est symptomatique du changement de regard sur l'Afrique du nouveau gouvernement français. Thomas Mélonio, *Quelle politique africaine pour la France en 2012 ?*, Les Essais, Fondation Jean Jaurès, Paris, juin 2011 (disponible en ligne : <http://www.jean-jaures.org/Publications/Les-essais/Quelle-politique-africaine-pour-la-France-en-2012>).

⁶ Yves Gounin, *La France en Afrique : le combat des Anciens et des Modernes*, Ed. De Boeck, Paris, 2009, 192 p.

Pour sa politique africaine, François Hollande souhaite « rompre » avec le passé et en particulier avec la politique de Nicolas Sarkozy. Existe-t-il une politique africaine « de gauche » ?

Je fais le pari que la politique africaine de François Hollande ne différera guère de celle de Nicolas Sarkozy. Dans ce domaine comme dans beaucoup d'autres, la principale différence entre les deux hommes sera une différence de style.

La politique africaine de la France ne varie pas significativement avec les alternances. Elle évolue au gré de la volonté de la normaliser et des résistances opposées à cette volonté de normalisation. C'est ce que j'appelle le conflit des Anciens et des Modernes.

Il est significatif d'ailleurs que Jean-Marc Ayrault, dans son discours de politique générale à l'Assemblée nationale, ait repris, presque au mot près, le discours du candidat Sarkozy début 2007. C'est bien la preuve que la « normalisation »⁷ de la politique africaine, au moins dans le discours, n'est ni de droite ni de gauche.

Prenez la fameuse « cellule Afrique » de l'Élysée. Sa suppression était demandée, à droite comme à gauche. Nicolas Sarkozy l'a fait en 2007, privant François Hollande d'une réforme qui, cinq ans plus tard, aurait pu marquer le signe de la normalisation.

François Hollande s'intéresse-t-il à l'Afrique ?

Guère. Il a certes fait son stage ENA en Somalie à la fin des années 1970 ; mais il s'en est ensuite désintéressé. À la différence de Ségolène Royal qui s'était rendue en Afrique pendant la campagne présidentielle de 2007, François Hollande n'a pas jugé utile de le faire cinq ans plus tard.

Ne lui jetons pas la pierre : le manque d'intérêt de François Hollande pour l'Afrique est emblématique de la classe politique française et des Français en général. En politique étrangère, comptent avant tout la construction européenne, la relation avec les États-Unis, éventuellement les BRICs. Mais la relation avec l'Afrique est passée au second plan.

Au demeurant, Nicolas Sarkozy ne s'intéressait guère plus à l'Afrique. Je récuse l'image d'un « Sarko africain », construction *a posteriori* du

⁷ La « normalisation » de la politique africaine de la France est le fruit d'un processus de rénovation des relations franco-africaines entamé depuis quelques années et accéléré aujourd'hui sous la présidence Hollande. Elle peut être expliquée par un double phénomène. D'un côté, l'Afrique est depuis plusieurs années marginalisée par la France qui se désintéresse d'elle. D'un autre côté, la sortie des « Anciens » du système de la relation franco-africaine et l'arrivée de nouveaux décideurs aux profils radicalement différents ont conduit à une profonde reconfiguration de l'équipe « Afrique » du gouvernement français. C'est ce second point qui caractérise, en partie, les évolutions observées dans la politique africaine de François Hollande.

journaliste Gilles Labarthe⁸. Certes, Sarkozy a croisé la route de vieux « françafricains » : Pasqua, Balkany... Mais cela n'a pas suffi à faire de lui un Africain. Sarkozy comme Hollande sont des hommes d'une génération pour laquelle la relation franco-africaine est passée de mode.

Vous parlez de la nouvelle équipe Afrique de l'Élysée et du Quai d'Orsay. Comment une simple rénovation des acteurs peut-elle influencer sur la relation franco-africaine ?

Je m'intéresse énormément à la sociologie des acteurs administratifs. Je pense que, pour comprendre une politique, il faut savoir quels sont les hommes qui la mettent en œuvre, quel est leur parcours professionnel, leurs influences intellectuelles. La lecture des notices biographiques de l'annuaire diplomatique m'apprend autant sinon plus que celle du programme du PS sur la politique africaine qui sera menée.

Ce qui frappe, c'est la « normalité » des décideurs français chargés de l'Afrique dans la nouvelle équipe dirigeante. Le temps n'est plus où les conseillers africains du président – ou du ministre des affaires étrangères – avaient, comme Jacques Foccart, Michel Dupuch ou Michel de Bonnecorse, une dimension « françafricaine » plus affirmée.

La « normalité » des nouveaux décideurs de la politique africaine française s'explique par leur approche « banale » de la relation franco-africaine du fait que leur expérience africaine se concentre sur des régions où la France est, aux yeux des Africains, un acteur parmi d'autres (notamment en Afrique australe et orientale). Le profil de ces nouveaux décideurs diffère radicalement de celui des « Anciens » qui, à l'inverse, ont une vision connotée de la relation franco-africaine de par leur expérience qui se concentre sur le « pré-carré » français, soit les États d'Afrique francophone qui entretiennent des relations privilégiées avec la France compte tenu de leur histoire commune. Ainsi, cette différence de perception de la relation franco-africaine, connotée ou banalisée, a une influence importante sur la politique africaine mise en œuvre.

⁸ G. Labarthe, *Sarko l'Africain*, Éditions Hugo et Compagnie, Paris, mars 2011, 236 p.

C'est vrai : les africanistes « historiques » du PS, comme François Loncle, Jean-Marie Le Guen ou Jack Lang ne font pas partie de cette équipe Afrique. Pouvez-vous nous parler des nouveaux Conseillers Afrique ?

Les décideurs de la politique africaine⁹ ont été recrutés comme n'importe quel conseiller de cabinet : c'est une équipe « normale » pour un président « normal ».

Quels sont les changements ? D'abord, la présence d'un grand nombre de femmes ! Le « Monsieur Afrique » de François Hollande est une « Madame Afrique »¹⁰, Hélène Le Gal, beaucoup moins âgée et beaucoup moins expérimentée que ses prédécesseurs. Au cabinet de Laurent Fabius et à la tête de la DAOI (Direction de l'Afrique et de l'Océan Indien), on trouve aussi des femmes.

Deuxième caractéristique, ces femmes sont jeunes. Hélène Le Gal n'a que 45 ans ; elle n'a jamais été ambassadrice. Sans remonter à Dupuch ou Bonnacorse qui étaient sexagénaires, son prédécesseur immédiat au 2 rue de l'Élysée, André Parant, avait dix ans de plus et avait été ambassadeur au Sénégal.

Au-delà de leur sexe et de leur âge, le plus significatif est sans doute que ces trois femmes n'ont pas fait leur carrière dans le « pré carré ». Hélène Le Gal, Sophie Moal-Makamé et Elisabeth Barbier connaissent paradoxalement mieux l'Afrique de l'Est que l'Afrique de l'Ouest. Hélène Le Gal a été sous-directrice Afrique centrale et orientale¹¹ de 2005 à 2009 et aurait été nommée ambassadrice à Kigali début 2012 si Paul Kagamé n'y avait opposé son veto. Sophie Moal-Makamé, la Conseillère Afrique de Laurent Fabius, est

⁹ La politique africaine française est mise en œuvre par trois principaux acteurs : la « cellule africaine » de l'Élysée, le Conseiller Afrique du ministre des Affaires étrangères, et la Direction Afrique et Océan indien du Quai d'Orsay (DAOI). Nous pouvons ajouter à ces trois centres de décision le ministère du Développement (anciennement ministère de la Coopération), d'ailleurs surnommé, dans le passé, « ministère de l'Afrique ». Historiquement, chacun de ces acteurs a exercé un poids plus ou moins important dans la décision de la politique africaine française. Leur fonctionnement a longtemps reposé sur des réseaux « françafricains » formant une diplomatie parallèle indépendante de l'exécutif (Quai d'Orsay et Élysée).

¹⁰ L'expression « Monsieur Afrique » désigne les Conseillers Afrique personnels du président de la République. Anciennement composée d'un Conseiller secondé de deux adjoints, la « cellule africaine » de l'Élysée a été réformée en 2008. Elle est aujourd'hui sous la tutelle du Conseiller diplomatique personnel du Président de la République (actuellement Paul Jean-Ortiz) et n'est plus composée que de deux Conseillers (un Conseiller et son adjoint, aujourd'hui Hélène Le Gal et Thomas Mélonio).

¹¹ La sous-direction Afrique centrale et orientale (AFCO) a été depuis divisée en deux sous-directions distinctes. Aujourd'hui, la Direction de l'Afrique et de l'Océan indien (DAOI) est divisée en quatre sous-directions : Afrique occidentale, Afrique centrale, Afrique australe et Océan indien, et Afrique orientale.

swahiliphone¹² et a été Conseiller d'ambassade à Pretoria et à Addis Abeba. Elisabeth Barbier, la nouvelle directrice de la DAOI, fut ambassadrice à Nairobi.

Quel rôle jouera le ministre délégué au Développement, Pascal Canfin ?

Vous aurez noté que Pascal Canfin n'est plus ministre de la « coopération » selon le titre que portait traditionnellement l'hôte de la rue Monsieur¹³. Il n'a pas été choisi pour sa connaissance de l'Afrique. C'est un Vert, spécialiste des questions financières internationales, notamment de la lutte contre la corruption¹⁴.

Sa directrice de cabinet (encore une femme), Hélène Defromont, n'est pas non plus une spécialiste de l'Afrique¹⁵.

Est-ce le signe que le ministre du Développement ne s'occupera plus de l'Afrique ? Les faits permettront de le dire. A mon avis, il ne pourra pas éviter de suppléer le ministre des Affaires étrangères, très sollicité partout sur la planète, pour certains déplacements obligés en Afrique.

Cette « virginité » de la nouvelle équipe « Afrique » de François Hollande ne va-t-elle pas, par l'effet d'un « appel d'air », ouvrir des portes aux réseaux parallèles de la « Françafrique » ?

Non, je ne le pense pas. Il ne faut pas imaginer que le combat entre les Anciens et les Modernes est un jeu à somme nulle et que l'espace libéré par des Modernes un peu « verts » sera immédiatement occupé par des Anciens en mal de revanche.

J'ai la conviction que les Anciens constituent une espèce en voie de disparition. Les jeunes générations – et notamment celles qui entourent François Hollande – sont structurellement modernes.

¹² Le swahili est la seule langue étrangère africaine proposée au concours de recrutement des Conseillers (Orient) des Affaires étrangères, qui constitue, avec l'ENA, la principale voie de recrutement pour les futurs ambassadeurs.

¹³ Créé par Charles de Gaulle à l'aube des indépendances, en 1959, le ministère de la Coopération avait pour fonction de contribuer au développement des anciennes colonies françaises. Son rôle s'est néanmoins davantage concentré sur la gestion des relations franco-africaines à la fois sur le plan politique, économique et militaire. Jusqu'en 1997, date à laquelle le gouvernement Jospin entama une réforme profonde de la « Coop' », le ministère de la Coopération était entièrement autonome. Il fonctionne depuis sous la tutelle du ministère des Affaires étrangères.

¹⁴ Voir une interview de Pascal Canfin accordée à Jeune Afrique : <http://www.jeuneafrique.com/Article/JA2684p032-036.xml2/france-diplomatie-developpement-jean-pingpascal-canfin-le-temps-de-la-coope-est-revolu.html>

¹⁵ Contrairement à la tradition, aucun membre du cabinet de Pascal Canfin n'a en charge le suivi spécifique des questions africaines.

Est-ce à dire que la Françafrique a disparu ? Il ne faut pas aller si vite en besogne. Comme l'ont excellemment démontré Antoine Glaser et Stephen Smith, la Françafrique s'est déplacée de la sphère publique vers la sphère privée. La raison en est simple : le désintéret de l'État français pour l'Afrique, les contraintes budgétaires et la transparence accrue des financements politiques ont réduit drastiquement les marges de manœuvre dont disposaient les acteurs publics. Comme le dit la maxime, un roi nu est plus difficilement corrompible qu'un roi riche !

Si la France semble s'intéresser de moins en moins à l'Afrique, qu'en est-il de l'Afrique vis-à-vis de la France ?

Il faudrait demander aux Africains ce qu'ils en pensent. Je crois voir une dissymétrie dans les relations franco-africaines : la France s'intéresse de moins en moins à l'Afrique mais l'Afrique reste intéressée par la France.

Pour preuve : depuis son entrée en fonctions, François Hollande ne s'est pas encore rendu en Afrique¹⁶. En revanche, en l'espace de quatre mois, sept chefs d'État d'Afrique francophone ont été reçus à l'Élysée – Thomas Yayi Boni, Ali Bongo Ondimba, Alpha Condé, Macky Sall, Mahamadou Issoufou, Alassane Ouattara et Blaise Compaoré –, tous issus de l'habituel « pré-carré » français. Finalement, François Hollande se désintéresse peut-être de l'Afrique mais il est bien obligé de continuer à « faire le job ». C'est exactement ce qui est arrivé à son prédécesseur !

Il y a deux raisons à cette dissymétrie. La première est objective : la France reste un partenaire commercial, financier, militaire, diplomatique de premier rang pour ces pays du « pré carré » (alors que la réciproque n'est pas vraie). La seconde est subjective : la France occupe encore dans l'imaginaire des Africains, et de leurs élites, une place de choix. Qui a vécu ou seulement voyagé à Dakar, Abidjan ou Libreville est stupéfait de la proximité que leurs élites continuent à nourrir avec la France.

¹⁶ Après de longues hésitations, François Hollande se rendra en RDC à l'occasion du prochain sommet de la Francophonie qui se tiendra du 12 au 14 octobre 2012 à Kinshasa. Il fera en chemin une halte au Sénégal. Ce premier voyage du président français sur le continent africain pourrait être l'occasion d'exposer la politique africaine du nouveau gouvernement.

La situation au Sahel inquiète de plus en plus les autorités françaises qui envisagent aujourd'hui d'intervenir dans la région. Si la France intervient militairement, est-ce que ce ne sera pas alors en contradiction avec cet effort de normalisation annoncé ?

La crise malienne concerne la France au plus haut point car elle se situe à l'intersection de deux thématiques : la thématique terroriste qui est devenue une priorité de notre appareil de sécurité (DGSE¹⁷, DCRI¹⁸...) et la thématique africaine. Cette région du monde reste l'une des rares – sinon la seule – où l'expertise de la France est plus importante que celle des États-Unis. Si une intervention a lieu, c'est à la France d'en prendre la responsabilité, avec bien entendu l'accord de l'Onu et des organisations régionales, et si nos partenaires européens se laissent forcer la main, dans le cadre de la Politique européenne de sécurité et de défense (PESD¹⁹).

La question n'est ni de gauche ni de droite. Ici – comme en Syrie – il y aura peut-être une différence de style, peut-être quelques coups de griffe politiques, mais la diplomatie de Laurent Fabius traitera la crise malienne grosso modo comme Alain Juppé l'aurait fait.

Si la normalisation actuelle des relations franco-africaines n'est que le fruit d'un processus de transition initié depuis quelques années déjà, quelle est la valeur ajoutée apportée par le nouveau gouvernement ? Que ferait-il de « neuf » ?

J'imagine quatre évolutions possibles.

François Hollande utilisera un nouveau style vis-à-vis de l'Afrique. Il est certain qu'il n'y aura pas de discours de Dakar et que sa façon de parler de l'Afrique sera bien plus « politiquement correcte » que celle de son prédécesseur.

Par ailleurs, il semble que certains acteurs des relations franco-africaines vont progressivement s'affirmer. Par exemple, la relation franco-africaine dépendra de plus en plus des décisions prises dans les prétoires des tribunaux et les bureaux des juges d'instruction. L'exécutif de François Hollande devrait en effet laisser à la Justice plus de marge de manœuvre que les exécutifs précédents. Nous pouvons observer cette tendance aujourd'hui avec l'affaire Kieffer²⁰ ou celle des Biens mal acquis²¹, par exemple.

¹⁷ Direction générale de la sécurité extérieure.

¹⁸ Direction centrale des renseignements intérieurs.

¹⁹ Voir à ce propos : Tobias Koepf, « Interventions françaises en Afrique : la fin de l'euphorisation ? », in. *Politique étrangère 2012/2 (été)*, Ifri, Paris, septembre 2012, pp.415-426.

²⁰ Guy-André Kieffer était un journaliste franco-canadien disparu le 16 avril 2004 au cours d'une enquête qu'il menait sur des malversations dans la filière cacao en Côte

Enfin, des instances pourraient être mises en place afin de réunir les différents acteurs du développement et de la coopération internationale, notamment les ONG qui se plaignent de ne pas être assez écoutées, sur le modèle du HCCI (Haut Conseil de la Coopération Internationale), créé en 1999 puis supprimé parce qu'il avait eu du mal à s'organiser. On pourrait penser à une recréation dans le même esprit, même si c'est peut-être un peu démagogue.

Dans ce contexte de rénovation, on peut se demander ce que vont devenir les sommets France-Afrique. Ils ont un côté « grand-messe » un peu passéiste, mais il serait sans doute dommage de s'en passer. Après tout, les Chinois le font aussi²². Par ailleurs, François Hollande pourrait en profiter pour rénover cette « institution », qui reste une formidable occasion de rencontres et de discussions.

d'Ivoire. Si les proches du président Gbagbo ont été soupçonnés, les circonstances de sa disparition n'ont pas encore été élucidées ; l'enquête, suivie par la justice française, est aujourd'hui toujours en cours. Voir à ce sujet un article du Monde : http://www.lemonde.fr/societe/article/2012/01/03/affaire-kieffer-un-juge-francais-de-nouveau-a-abidjan_1624978_3224.html.

²¹ En mars 2007, trois ONG françaises (Survie, Sherpa et Fédération des congolais de la diaspora) portent plainte contre cinq chefs d'État africains (le gabonais Omar Bongo, le congolais Denis Sassou Nguesso, le burkinabè Blaise Compaoré, l'angolais Eduardo Dos Santos et Teodoro Obiang Nguema Mbasogo de Guinée équatoriale) pour détournement de biens publics. Les cinq chefs d'État sont accusés d'avoir obtenu illégalement des biens immobiliers de luxe et des avoirs bancaires par le biais de détournement de fonds publics. L'affaire est classée sans suite en novembre 2007 puis est de nouveau ouverte en janvier 2008. Elle est aujourd'hui toujours suivie par la justice française. Voir à ce propos un article de France24 faisant le point sur les dernières avancées de l'affaire : <http://www.france24.com/fr/20120217-affaire-biens-mal-acquis-franchit-nouvelle-etape-france-afrique-justice>.

²² Les sommets sino-africains FOCAC (Forum on China-Africa Cooperation), dont l'objectif est d'améliorer la coopération Chine-Afrique (élaboration de contrats et d'accords d'aide au développement), réunissent tous les trois ans depuis 2000 représentants chinois et africains (49 États représentés en 2009). Ils sont organisés une fois sur deux en Chine.

Au-delà du clivage droite-gauche, la transition que connaît la relation franco-africaine est le fruit de l'accélération d'un processus de rénovation entamé depuis quelques années déjà. Le « changement » mis en œuvre par le nouveau gouvernement français n'est pas forcément là où on l'attend. Il n'est pas tant dans la politique menée que dans les pratiques mises en œuvre, qui, à terme, mèneront à une réelle rénovation de la politique africaine française.

L'Afrique ne fait plus partie des priorités de la France, dont la politique étrangère s'est davantage concentrée sur la crise européenne et la gestion de la crise financière. Cette marginalisation de l'Afrique se fait au détriment des relations privilégiées héritées de notre histoire commune avec l'Afrique francophone. Dans certains États africains, la France est, elle aussi, marginalisée²³. Elle doit accepter la naissance d'une nouvelle Afrique multipolaire qui, forte de sa croissance annuelle de 5 %²⁴, diversifie ses marchés et ses partenaires au profit de nouveaux acteurs beaucoup plus concurrentiels que la France, tels que la Chine, l'Inde ou le Brésil.²⁵

Certaines pratiques mises en œuvre par le nouveau gouvernement, d'ordre symbolique cette fois, affirment cette nouvelle orientation de la politique africaine de la France. Dans un souci de rupture avec leurs prédécesseurs, les socialistes prennent soin de changer de ton vis-à-vis de l'Afrique en mettant en avant le concept de « normalité ». Par ailleurs, le passage de la « Coopération » au « Développement » symbolise, avec la réforme de la cellule africaine de l'Élysée, la mort institutionnelle de la « Françafrique ».

Ce processus de rénovation de la politique africaine française annonce l'affirmation d'acteurs – entreprises, ONG, milieux juridiques – qui sont appelés à prendre plus de poids dans la relation France-Afrique ou, plutôt, « France-Afriques ». En effet, le gouvernement français est progressivement devenu non plus un acteur direct et quasi-exclusif de la relation franco-africaine mais un coordinateur des acteurs de cette relation. Le nouveau gouvernement pourrait ainsi accompagner cette tendance en jouant le rôle de facilitateur des

²³ Entre 2000 et 2010, la part de marché de la France en Afrique est passée de 16,2 % à 8,9 % au profit des États émergents, notamment la Chine qui voit sa part de marché passer de 3,4 % en 2000 à 12,5 % en 2010.

(http://lekiosque.finances.gouv.fr/APPCHIFFRE/Etudes/tableaux/EE_31.pdf)

²⁴ UNECA (Commission économique pour l'Afrique aux Nations unies), *Rapport économique sur l'Afrique 2012*, Addis-Abeba, mars 2012

(http://new.uneca.org/Portals/fr/Documents/ERA2012/ERA2012_FRE_fin.pdf)

²⁵ Voir à ce propos : R. Gutmann, *L'Inde et le nouveau partage de l'Afrique : l'affirmation d'une puissance émergente*, avril 2008 (http://www.ifri.org/?page=detail-contribution&id=5026&id_provenance=97) ; V. Niquet et S. Touati *La Chine en Afrique : intérêts et pratiques*, décembre 2011 (http://www.ifri.org/?page=detail-contribution&id=6945&id_provenance=88&provenance_context_id=1) et T. Patriota *Le Brésil, un partenaire de l'Afrique qui s'affirme. Les relations Brésil/Afrique sous les gouvernements Lula (2003-2010)*, septembre 2011 (http://www.ifri.org/?page=detail-contribution&id=6748&id_provenance=105&provenance_context_id=1).

actions menées par divers acteurs non-étatiques qui ont une très bonne connaissance du terrain.

Ainsi, c'est une relation franco-africaine renouvelée et plus ouverte qui semble se dessiner, dont les acteurs, parce qu'ils se diversifient, sont moins facilement identifiables. Ces pratiques créeraient plus d'incertitudes dans les relations franco-africaines mais portent également un immense potentiel de créativité, pour créer des liens réellement renouvelés.